

## **Un NON toujours plus fort à la retraite par points**

Le puissant mouvement de grèves et de manifestations qui a débuté le 5 décembre 2019 et qui se poursuit démontre la détermination d'une grande partie des travailleurs et de la population à refuser le régime de retraites par points que veut imposer le gouvernement. Les sondages aussi en apportent la preuve. Beaucoup ont compris qu'avec cet éventuel système il faudrait travailler plus longtemps avec un niveau de retraite en constante diminution.

Avec un calcul sur l'ensemble de la carrière, avec tous ses aléas (précarité, chômage, temps partiel subi, salaires faibles, etc.) et non plus les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois pour les fonctionnaires, cela aboutirait inévitablement pour le plus grand nombre à une retraite nettement plus basse qu'avec le système actuel. En plus pour l'instant le gouvernement n'arrive toujours pas à définir ce qu'est une carrière complète.

L'âge de départ devient aléatoire et dépendra surtout du niveau de la future pension. Autant dire que la majorité des futurs retraités, à condition de le pouvoir, devra continuer à travailler plus longtemps pour éviter une retraite de misère.

Le système par points est injuste socialement et profondément inégalitaire, quoiqu'en dise le gouvernement, et il défavorisera encore plus les femmes. Avec ce système, le gouvernement aura en dernier le pouvoir de décider chaque année de la valeur du point, donc de faire varier autant que besoin les retraites à la baisse.

La sécurité sociale solidaire programmée par le CNR (Conseil National de la Résistance) en 1944 pour répondre aux besoins fondamentaux de tous serait abandonnée au profit d'une logique financière : en limitant à 13,8 % du PIB la part des retraites (alors que le nombre de retraités va augmenter de 30 % d'ici 2050), cela aboutirait de fait à une baisse d'au moins 25 % du niveau des retraites. C'est l'annonce programmée d'une précarisation et d'une paupérisation massive des futurs retraités. Cela fait partie d'une politique touchant successivement tous les acquis sociaux : droit du travail, droit des chômeurs, droit des retraités, et ensuite... ?

Le système de retraite universel par points répond à une logique libérale et encourage ceux qui en ont les moyens à se constituer une retraite par capitalisation qui tourne le dos à la solidarité.

Chrétiens en classe ouvrière, nous participons au mouvement pour le retrait du projet de loi ; nous demandons le retour à la retraite à 60 ans sans décotes, le calcul sur les 10 meilleures années, un minimum au SMIC... Nous affirmons notre attachement à la solidarité et à une juste répartition des richesses créées par le travail.

Bernadette Biniakounou, Michel Carabeux, Marie-Thérèse Colin, Colette Fourdeux, Michel Gigand, Simone Laurenceau, Michel Leconte, Pierre Leduc, Jean-Marie Peynard, José Reis, Claude Simon

Caen, le 7 février 2020